

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 17/12/2018

Reçu en préfecture le 17/12/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20181204-2018_118B-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 décembre 2018

N° 2018-118 B

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-huit, le 4 décembre, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Grézian, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (8) : CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël.

Absents excusés : MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Présent non votant : PETIT Maurice

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Afin de démarrer l'amortissement des immobilisations acquises en 2017, Monsieur le Président informe les membres du bureau communautaire de la nécessité de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Désignation	Total budget	+/-	Nouveau total
42	6811	Dotations aux amortissements	0	+ 20 221 €	20 221 €
023		Virement à la section D'investissement	130 615 €	- 20 221 €	110 394 €

Affectation analytique : 273 € pôle Louron et 19 948 € pôle Aure 2008

SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Désignation	Total budget	+/-	Nouveau total
040	28181	Immobilisations installations générales... <i>Affectation analytique : 82 € pôle Louron et 5 728 € pôle Aure 2008</i>	0	+ 5 810 €	5 810 €
040	28182	Immobilisation matériel de transport <i>Affectation analytique : 4 040 € pôle Aure 2008</i>	0	+ 4 040 €	4 040 €

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 8
Votes pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : 26 novembre 2018

OBJET : Budget OM – Décision
Modificative n° 1

Chapitre	Article	Désignation	Total budget	+/-	Nouveau total
040	28188	Immobilisations autres Immobilisations corporelles <i>Affectation analytique : 191 € pôle Louron et 10 180 € pôle Aure 2008</i>	0	+ 10 371 €	10 371 €
021		Virement de la section de Fonctionnement <i>Affectation analytique : 273 € Pôle Louron et 19 948 € pôle Aure 2008</i>	130 615 €	-20 221 €	110 394 €

Monsieur le Président invite les membres du bureau à en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau communautaire :

- Approuve la proposition de modifications des inscriptions budgétaires telle que présentée par Monsieur le Président ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU